



HAL
open science

Non à la fatalité! ... Est-il possible?

Balkis Mzioudet Mzioudet Faillon

► **To cite this version:**

Balkis Mzioudet Mzioudet Faillon. Non à la fatalité! ... Est-il possible?. 9th International conference of territorial intelligence, ENTI, Strasbourg 2010., Nov 2010, Strasbourg, France. 17p. halshs-00773093

HAL Id: halshs-00773093

<https://shs.hal.science/halshs-00773093v1>

Submitted on 11 Jan 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

NON À LA FATALITÉ ! ... EST-IL POSSIBLE ?

Balkis MZIOUDET MEDNINI

Centre de Recherches sur les Médiations (CREM)

Doctorante à l'Université Paul Verlaine Metz- France

balkismzioudet@gmail.com

Résumé :

Le risque de désertification est un fléau affectant les territoires du sud tunisien. L'Institut des régions arides de Medenine - Tunisie a exprimé depuis cinq ans son intention de créer un observatoire régional de lutte contre la désertification afin de revaloriser les territoires du sud-est tunisien à travers des stratégies de communication entre acteurs de développement nationaux et internationaux, individuels et collectifs et privés et publics. Toutefois, les conflits entre acteurs rendent difficile le passage à l'action. Le désengagement progressif de l'État, l'exode massif, la montée du chômage et l'accroissement de la présence du secteur privé sont observés davantage dans le contexte tunisien au niveau du développement territorial. Par ailleurs, l'apparition d'acteurs privés offrant leurs services là où les acteurs locaux avaient l'habitude de ne traiter qu'avec un opérateur public, la complexité du développement durable, la divergence dans les perceptions du risque de désertification, etc. sont des défis que le territoire rural et aride est tenu de surmonter. L'objectif de cet article est de s'interroger sur l'importance de la confiance dans la gestion des risques notamment le risque de désertification dans le but de renforcer les relations entre partenaires de développement.

Mots clés :

Confiance, risque de désertification, observatoire, savoir expert et non expert.

Introduction

Notre recherche, basée sur une approche interactionniste, est initiée dans le cadre de la coopération entre le Laboratoire d'économie et des sociétés rurales (LESOR) de l'Institut des régions arides de Medenine - Tunisie et le Centre de recherche sur les médiations (CREM) de l'Université Paul Verlaine Metz - France. Notre contribution consiste à intégrer un nouveau concept ; la confiance dans une recherche multidisciplinaire : la confiance territoriale dans les zones arides et semi-arides. Il existe de nombreuses définitions de la confiance dans différents domaines : comme une prévisibilité, un moyen pour réduire le risque et l'incertitude, un ordre moral véhiculant la bonne volonté et la réciprocité. Dès lors, la mise en place d'observatoires dans ces zones impose une concertation avec les responsables de ces lieux d'échanges physiques et/ou virtuels, les entreprises, etc. Pour lutter ensemble contre la désertification et

relancer l'économie locale (créer de nouveaux postes, améliorer l'agriculture, etc.), cette concertation est renforcée par une confiance mutuelle entre ces parties.

Le processus d'intelligence territoriale vise la mise en place de stratégies durables et efficaces et à assurer la biodiversité des activités économiques pour la relance de l'emploi¹ dans cette région semi-aride. Ces actions ne sont pas simples à développer puisqu'elles nécessitent le consentement et l'implication de toutes les parties. Les orientations régionales concernent les acteurs impliqués dans le projet de développement durable pour la lutte contre la désertification. Dans une perspective d'intelligence territoriale, redéfinir et réorganiser les activités agricoles et pastorales apportent, néanmoins, des ambiguïtés sociales, culturelles, économiques et institutionnelles et risquent d'affronter les représentations des acteurs vis-à-vis de leur territoire. Sous l'égide de l'intelligence territoriale, l'observatoire constitue-t-il une solution face aux dangers complexes qui contraignent les acteurs à leur coopération et à l'échange d'informations transparentes et claires. En définitive, acquérir la confiance des acteurs est-il le moyen par excellence pour tout projet de développement durable : agir sur les dimensions socio-économique et écologique ? Comment aperçoivent-ils le risque de désertification ?

1-Une lecture du risque de désertification

S'interroger sur le processus de consolidation de la concertation pour la lutte contre la désertification dans le sud tunisien par la construction ou la reconstruction de la confiance consiste à mettre l'accent sur les différentes perceptions de ce risque par les acteurs : les chercheurs, la population locale et les structures administratives. Étudier les perceptions du risque de désertification des acteurs et leurs interprétations permet de cerner leurs attentes surtout socio-économiques, de connaître leurs interactions vis-à-vis de leur territoire et de mettre l'accent sur leurs comportements suite à la proposition de techniques et méthodes pour réduire ce risque. Ont-ils alors confiance entre eux, aux systèmes et aux méthodes ? Le phénomène ou le risque sont interprétés par chaque acteur, selon son vécu, ses valeurs, sa culture, ses capacités cognitives, etc. Ils diffèrent d'une personne à une autre. L'acteur est considéré comme le " porte parole " du territoire. À partir de la stabilité de l'état, il apporte sa lecture concernant la dérive due aux interactions entre objets constitutifs concrets et virtuels

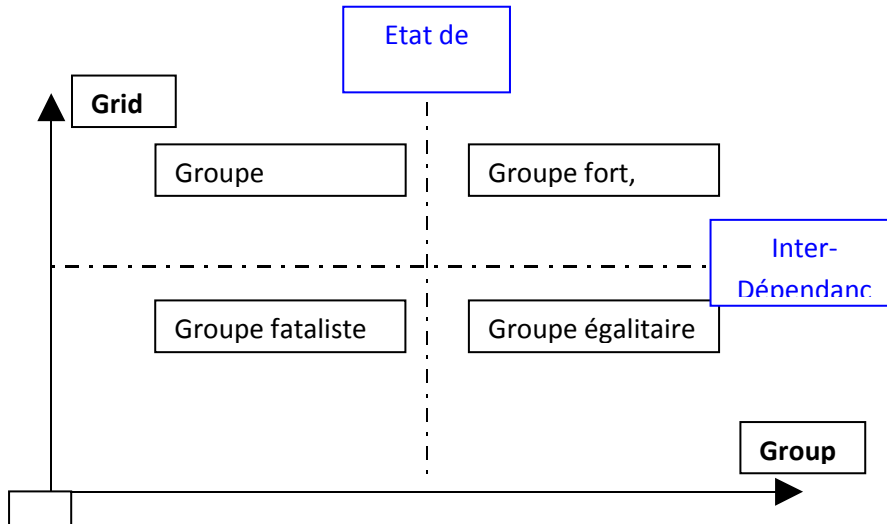
¹ La région Menzel Habib souffre d'un manque d'activités industrielles et touristiques importants pour la réanimation de l'économie et le soutien de l'agriculture. Avec un chômage élevé, les personnes actives fuient la région vers les zones côtières et voisines.

(désertification, exode, pauvreté, chômage, illettrisme, méfiance, etc.). Les modes d'interprétation de la réalité de la désertification méritent d'être approfondis afin de proposer, et par la suite, réaliser des actions concrètes de lutte contre la désertification.

1.1 Le risque : une notion socioculturelle

Il est difficile d'avoir une même vision territoriale partagée par tous les acteurs. À cause de la perception du risque et de l'incertitude, et avant d'entrer dans une relation, la confiance initiale est difficile à instaurer. Dès lors, elle favorise la réduction de la perception de l'incertitude dans une relation, améliore l'efficacité dans l'utilisation des ressources et génère plus de valeurs dans la relation (Charki, 2005). La remise en question du mode de fonctionnement des institutions publiques aboutit à une crise de confiance des citoyens vis-à-vis de ces représentations de l'État et *vice versa*. « L'appréciation commune du risque offre ici des interprétations différentes agissant sur les moyens à mettre en œuvre [...] » (Herbaux, 2006 : 6).

Ulrich Beck (1993) constate que gérer le risque est un processus complexe « La gestion des risques naturels ou technologiques est un domaine d'interrelations entre milieux (activité humaine et activité économique) [...] il s'agit de prendre de la hauteur de vue et de considérer le territoire comme un système complexe turbulent » (Bouchet, 2006 : 46). Certains groupes sont résignés à lutter contre le risque (Beck, 1993). Leur acceptation de la fatalité est expliquée par leurs différentes interactions vis-à-vis du territoire (De Koninck, 2002). Ainsi, ils peuvent s'abstenir à agir et renoncer à affronter un fait considéré comme inéluctable et inévitable. À l'opposé, d'autres groupes revendiquent d'intervenir efficacement grâce à des stratégies de développement cohérentes permet au moins la réduction du risque. En effet, ces acteurs sont convaincus que l'homme est responsable en partie du risque et peut, par conséquent, agir. Mary Douglas et Aaron Wildavsky (1982) s'intéressent à la position de l'acteur dans le groupe et son influence dans l'interprétation du risque. Ils proposent le modèle *Grid/group* traçant les différentes interactions entre individus et groupe pour repérer les contraintes, évaluer et apprécier le risque, etc. L'appartenance au groupe, l'intégration sociale dans le territoire et les stratégies mises en place affectent le traitement de l'information et l'interprétation des risques.



Modèle comportemental de Douglas (Grid/Group model, 1982) in Herbaux (2006 : 8)

Marc Calvez (1995) souligne que la distance sociale, le style de vie de l'acteur dans le groupe (pauvre/riche, actif/chômeur, etc.), la nature des interactions (subordination, domination, de pouvoir, etc.) affecte sa perception du risque. La difficulté des chercheurs est de choisir un groupe témoin représentant toute la population. Une attitude d'autoprotection symbolique peut être envisagée par le refus d'appartenir à un groupe à risque. Cette réaction marque le déni de subir les préjudices d'un risque. Ainsi, la victimisation d'un groupe renvoie à un sentiment de ne pas se sentir concerné et facilite l'acceptation du risque suite à la mise à distance du groupe cible (Calvez, 1995).

Accepter le risque² n'est possible qu'après l'échange d'avis, de perceptions, de jugements et de représentations des uns et des autres. Natacha Calandre (2006) remarque que la perception du risque par les non experts est très complexe vu qu'elle intègre des caractéristiques et des valeurs personnelles. Les risques perçus véhiculent une image subjective, qualitative et psycho-sociale basée sur l'affection, l'émotion et les symboles (Marris, Joly, 1999). Ainsi, l'établissement d'une réflexion collective et délibérée pour réduire le risque rassure-t-elle les acteurs et renforce-t-elle les liens de confiance ? Le risque est un préjudice subi par l'acteur et se focalise sur les impacts engendrés aux personnes, aux paysages naturels, etc. La notion de risque socialement acceptable montre qu'il est susceptible d'être refusé. Est-ce le citoyen qui est exposé au risque ou le décideur politique ou encore le chercheur ?

² La divergence dans le terme anglo-saxon et français de l'acceptabilité du risque est mise au point. Dans le contexte français, le terme évoque que le risque est acceptable alors pour le contexte anglo-saxon, il exprime le degré de tolérance au risque.

1.2 Prise de conscience mondiale du risque de désertification

La complexité de la désertification³ oblige la mise au point de structures diversifiées de recherche par le recours à des partenariats scientifiques. Ainsi, des manifestations ont été organisées pour la lutte contre la désertification. La mobilité des autorités, conscientes de ses retombées désastreuses, a ouvert la voie à la première conférence organisée à Nairobi en 1977. Une définition est émergée : « la désertification est la diminution ou la destruction du potentiel biologique de la terre et peut conduire finalement à l'apparition de conditions désertiques ». Le CNUED (Comité des nations unies pour l'éducation et développement), à l'issue de la première manifestation de Nairobi, définit la désertification comme un phénomène affectant les ressources biologiques naturelles par leur diminution ou leur destruction. Les conséquences environnementales et économiques constituent un obstacle éminent pour le développement rural durable et à inciter à des mouvements migratoires des populations. Une fois le potentiel biologique est détruit, les populations sont désemparées face à ce danger qui ronge leurs terres et menaçant leur survie.

L'observatoire de Menzel Habib est réservé à identifier et apprécier le risque de désertification, de cerner les facteurs qui ont contribué à son émergence, de les hiérarchiser et de les classer par dangerosité, urgence et acceptation pour la société. Identifier, évaluer, comprendre, communiquer les questions des acteurs pour enfin agir et prendre les mesures nécessaires sont les étapes de la gestion du risque. « Il s'agit de repérer au plus tôt le risque, de le délimiter, de l'évaluer à l'effet d'en connaître tous ses effets probables et à la suite, de l'éliminer ou le cantonner » (Herboux, 2006 : 3). De l'autre côté, les risques non perçus accordent une importance considérable pour les détecter et mesurer leur éventuel préjudice. Tolérer ou rejeter un risque dépend de la disponibilité de l'information pertinente pour prendre cette décision d'acceptation/refus. Ainsi, et dans un contexte d'intelligence territoriale, la culture du secret et la non transparence dans l'information affectent les perceptions des acteurs de leur territoire (Vincent, 2001).

³La désertification, Liu Xinmin and Zhao Xyue-yong (1997), renvoie à la transformation de la région en désert. Multiples définitions ont été proposées. Toutefois, des critiques ont été avancées puisque la désertification était considérée comme un fléau qui touche uniquement les écosystèmes vivants et déséquilibrant leurs systèmes de vie (sans qu'elle affecte la dimension humaine, sociale, politique, etc.). D'après l'article premier de la convention internationale sur la lutte contre la désertification, ce phénomène signifie la dégradation des terres dans les espaces arides, semi-arides et subhumides à cause des changements climatiques et des activités des hommes. Les terres, par conséquent, sont affectées par les mécanismes naturels et/ou les pratiques humaines. Ce phénomène existe depuis l'antiquité ; la préhistoire. Néanmoins, il a attiré l'attention des chercheurs interdisciplinaires que récemment c'est-à-dire lors du développement des premiers programmes de lutte contre la désertification initié par l'UNESCO en 1950 (Akrimi, 2001).

L'IRA, représentant sous tutelle du ministère, a établi des schémas et scénarios pour comparer les situations et éclairer les décideurs à identifier et déterminer les priorités sociales (intégration de la femme dans les projets, réduire l'exode et la migration, etc.), économiques (soutenir l'agriculture, proposer des activités para-agricoles, etc.) et écologiques (limiter le surpâturage, trouver un équilibre entre les usages et les ressources rares, etc.). L'évaluation du risque est une phase pour laquelle les experts prononcent leurs recommandations et avis à appliquer par la population ou par le groupe d'étude. En effet, les observatoires sont mis en place dans des écosystèmes complexes (cas de Menzel Habib) pour l'évaluation et le suivi des expérimentations antérieures, approfondir les travaux d'études sur les liens entre populations rurales et environnement naturel, mettre en relief des formes d'anthropisation et leurs conséquences écologiques et identifier les indicateurs de la désertification. En se référant aux sciences humaines et sociales, l'enrichissement de la compréhension du processus de mise en place d'observatoires dans les territoires arides et semi-arides conduit à suivre le processus de construction de la confiance.

1.3 Comment gérer le risque ?

D'après Georges Bertrand (1986), l'évaluation du risque passe par quatre phases. L'identification du danger consiste à repérer et définir la menace. Une fois le danger est détecté, le caractériser et le distinguer parmi tant d'autres se fait via des probabilités et des recherches qualitatives et subjectives. Ensuite, la définition des stratégies, moyens à mettre en place est possible suite à l'évaluation du danger. Identifier, caractériser le risque et prévenir contre tout danger est d'ores et déjà envisageable suite à l'installation de système de surveillance de l'environnement. Les calculs probabilistes permettent, en outre, de préciser l'étendue du risque, sa gravité, la grandeur des dégâts et l'urgence de la situation pour évaluer l'exposition de la population et des autres espèces au fléau de désertification.

a- Pour quelles stratégies pour la lutte contre la désertification

Qui sera le médiateur entre la population et les autres parties prenantes ? La gestion du risque est l'affaire des instances de décisions (Herbaux, 2006). L'intervention des pouvoirs publics est expliquée, d'un côté, par la perception et la reconnaissance du risque afin de prendre des décisions pour le réduire ou l'éradiquer. Philippe Herbaux (2006 : 5) évoque le risque " acceptable " ou non par les institutions et le public pour noter qu'il est une notion socioculturelle intégrant la politique. D'ailleurs, il met l'accent sur le rôle des gouvernements important pour l'expertise du risque grâce à leur mobilisation et les moyens conçus (mise en

place d'observatoires socio-économiques, organisation de séminaires, spots TV, etc.). Il s'interroge sur la position, le rôle et l'investissement de l'État dans la constitution de bases de connaissances⁴ pour lutter contre les risques. D'ailleurs, « la littérature semble pour l'instant, assez muette sur cet axe de recherche et pourrait constituer un chantier de recherche passionnant ».

La confrontation entre les perceptions des professionnels à celles des professionnels est riche de connaissances. Aboutir à un consensus et renforcer la confiance n'est guère facile si les différents acteurs ne partagent pas des valeurs et intérêts similaires. Néanmoins, la richesse et diversité culturelle offre une possibilité d'alimenter les bases de connaissances. Entre des acteurs recourant à la subjectivité et à des visions socio-psychologiques et des acteurs misant sur la rationalité, des confrontations sont remarquées entre les deux sciences ; experte et non experte (Vermandele, 2006). La position supérieure des sciences experte ou non experte ravive l'exaspération des acteurs. Clamer la légitimité, le ghetto de la science experte est une limite d'apprentissage et elle devrait reconnaître le savoir populaire.

b- Confrontation des savoirs

Selon la sociologie de traduction, le brouillage entre sociétés et sciences est souvent observé. Ainsi, les deux négocient leur zones de pouvoir et d'exercice provoquant ainsi des conflits d'intérêts entre la communauté scientifique et la population au niveau de l'évaluation des risques. Brian Wynne (1999) et Jean-Yves Trépos (2001) mettent l'accent sur les divergences entre une évaluation citoyenne subjective et personnelle et une évaluation scientifique probabiliste et rationnelle. Les chercheurs sont là pour lever les ambiguïtés et limiter les contradictions. En effet, leur rôle consiste à trouver des zones d'entente avec la population malgré les différences dans les intérêts. Ceci renvoie à montrer que les chercheurs ne sont pas les seuls producteurs de connaissances. Leur imposition est discutée et négociée pour laisser place au savoir populaire. Olivier Laügt (2000) met l'accent sur l'importance de la science experte pour fluidifier les débats et fournir des explications et éclaircissements dans les politiques, les stratégies et les décisions prises. D'ailleurs, Andréa Lorenzet et Federico Neresini (2004 : 4) stipulent qu' « il n'est plus possible de croire que les méthodes et les objectifs scientifiques bénéficient systématiquement de la confiance de tous ».

⁴ « Le risque sans la connaissance est dangereux, mais la connaissance sans risque est inutile » (Citation de Frederico Mayor, DG UNESCO 1987-1999).

La solution, par excellence pour rendre l'analyse scientifique plus reconnue, légitimée et rigoureuse, est d'impliquer tous les acteurs (des différentes disciplines et les non experts) dans le processus de production de connaissances. Les non experts se réfèrent à leurs expériences individuelles et collectives : connaissances sur les pratiques pastorales, impacts d'un tel remède sur le bétail, etc. Michel Callon, Pierre Lascoumes et Yannick Barthe (2001) avisent qu'il faut reconnaître la non suprématie du savoir expert et intégrer les savoirs profanes dans la production des connaissances. Médiateur, il assure l'implication et l'engagement du citoyen dans les projets de développement. Ce rôle plus qu'important peut être joué et attribué aux scientifiques qui cherchent une reconnaissance de leur travail.

Les agriculteurs exploitent le savoir ancestrale pour lutter contre la désertification et améliorer les produits agricoles (savoir sur les plantes toxiques, soins des bétails, etc.). D'ailleurs, et afin d'améliorer la productivité des espèces caprines et camelines, notamment dans les périodes disettes, l'IRA a fait confiance à de petites familles dans le sud tunisien pour qu'elle les charge de réaliser d'une manière traditionnelle des produits laitiers. « Ce sont, en général, des personnes âgées qui possèdent des connaissances très anciennes » (Rapport IRA, 2007 : 86). De plus, et grâce à la presse, la science prend en compte et l'avis des scientifiques et celui du public pour tenter de satisfaire l'intérêt général : quels sont les risques ? Quelles sont les solutions pour les agriculteurs ? Combien va coûter la technologie pour les structures administratives et de recherche et la population ? Sont-ils capables d'assumer les coûts ? Cette expertise apporte des solutions aux questionnements de la population longtemps négligée et écartée des projets (Wynne, 1999).

Vulgariser la science n'est pas une affaire aisée. Les médias (annonces dans les radios, les programmes télévisés, articles dans la presse locale, etc.) tentent de simplifier au maximum les résultats de recherche scientifiques et de lever les ambiguïtés. Pour une bonne transmission de l'information, l'expert devrait moins se baser sur les calculs pour laisser le savoir non expert s'épanouir. Également, et pour la vulgarisation des connaissances, l'IRA a consacré un mastère pour la « Lutte contre la désertification et la gestion des ressources en milieux arides » en collaboration avec l'Institut national agronomique de Tunis. Le programme de formation porte également un mastère international « Integrated Drylands Management » démarrant en collaboration avec l'Université des nations unies, l'Université de Tottori (Japon), l'Institut du désert (Lanzhou- Chine) et l'ICARDA (Alep-Syrie) (Rapport IRA, 2007).

Adopter une vision plus large et étendue que la vision scientifique dans le domaine de perception du risque enrichie la base de données. Lorsque les réponses des citoyens correspondent à la perception scientifique ceci montre que l'idée véhiculée par l'expert est bien transmise. Plus l'écart dans les perceptions est grand plus le déficit communicationnel est remarqué. Paul Slovic (1992) considère la prise en charge de plusieurs dimensions dans l'appréciation du risque. Les citoyens distinguent les effets du risque (caractère réversible ou non, court terme ou long terme, localisé ou général, étendu ou concentré, etc.), la fragilité de la population cible, l'évaluation des enjeux et les comparaisons.

2- Méthodologie et contexte de recherche

La valorisation de l'état des liens et des interactions selon l'approche goffmanienne permet d'approuver les méthodes de traitement de l'entretien et expliquer l'imbrication des relations de confiance/méfiante entre acteurs. Le point de départ est marqué par une observation du terrain suivi d'entretiens administrés aux différents acteurs de développement (chercheurs, décideurs et agriculteurs et éleveurs) impliqués dans la mise en place de l'observatoire Menzel Habib. La structuration des données est une étape importante pour organiser l'entretien à soumettre. L'entretien comporte trois groupes de questions renvoyant chacun à une thématique spécifique. Le premier thème étudie la notion d'interaction entre acteurs et au degré d'échange entre eux. Ceci nous permet de vérifier que la densité et la qualité du maillage associant les acteurs affectent les actions et les flux d'information traversant le réseau d'acteurs. Le second thème met l'accent sur les politiques communicationnelles et informationnelles mises en cohérence suite à la mise en place de l'observatoire Menzel Habib tout en soulignant les perceptions des acteurs du phénomène désertification et des actions des uns et des autres. Le troisième thème fait ressortir l'implication des acteurs à participer volontairement ou sous contrainte à des événements locaux, d'une part, et les stratégies communicationnelles développées à travers une approche participative pour la relance de la confiance. Nous nous focalisons sur des témoignages ciblés. Des rencontres et des entretiens avec les acteurs du terrain suivis d'une analyse de contenu.

Spécificités de l'observatoire Menzel Habib

Les potentialités naturelles et la population installée dans les zones rurales et dans les zones arides et semi-arides sont touchées par le phénomène de désertification. Ainsi, la désertification n'est pas un fléau entraîné uniquement par les changements climatiques touchant exclusivement les zones arides et les zones les plus menacées. Le rebondissement

scientifique de ce phénomène le présente comme à la fois dû à des facteurs climatiques et des menaces de certaines activités humaines affectant les zones arides, semi-arides et sub-humides. La désertification, processus dynamique, s'avère un danger pour la faune et la flore d'une part, et d'autre part, pour la population en question. Ainsi, elle fait appel aux sciences naturelles et aux sciences humaines et sociales. Touchant des disciplines variées, la désertification préoccupe les chercheurs, les humanitaires, les économistes, etc. La mise en place d'observatoires permet de collecter des données diverses pour comprendre les causes, les mécanismes, l'étendue et les conséquences de la désertification. Ce dispositif est destiné à surveiller les changements environnementaux à long terme. Les indicateurs, les schémas, les scénarios, etc. permettent d'aider la prise de décision. Comment les acteurs perçoivent-ils la désertification ? Quelles seront les parts de responsabilité des acteurs quant à leur exploitation des terres et la gestion des ressources ? L'observatoire Menzel Habib est-il capable d'aider à la lutte contre la désertification ?

Le problème foncier à Menzel Habib a accentué le fléau de désertification. Les terres collectives appartenant aux tribus est encore le point de discorde des tribus. Juridiquement, personne n'est propriétaire. À l'intrusion de lois, de règles foncières et du droit de propriété par le colonialisme, les systèmes traditionnels se sont effondrés et ne sont plus légitimes. La gestion patrimoniale par le gouvernement est nécessaire pour répartir les droits sur les espaces et les ressources. Elle se manifeste par l'emprise juridique dans l'objectif de préserver les droits des générations à venir. Le droit commun s'oppose fortement au système patrimonial. Ce droit est mis en valeur par les occidentaux ce qui a exacerbé les ayants droit. La gestion patrimoniale permet de prendre en main l'intérêt des générations futures. Par ailleurs, la problématique foncière est au carrefour de l'aménagement environnemental pour la lutte contre la désertification. Par conséquent, il paraît urgent de régler ce problème pour répartir au mieux les propriétés. Les politiques institutionnelles peuvent trouver leurs intérêts dans cette perspective de gestion patrimoniale pour participer dans ces projets. La décentralisation de l'autorité vers les pouvoirs publics les réunit et engage divers États dans cette cause mondiale. La répartition des responsabilités du gouvernement vers les collectivités locales et à l'exploitant de la terre a été prévue par l'art (cf. art.10-2 de la convention internationale sur la désertification).

4- Discussions

La Tunisie, préoccupée par la portée de la difficulté socio-économique et écologique de lutte contre la désertification, s'est mobilisée à l'aube des années 70 depuis plus de 30 ans pour lutter contre ce danger menaçant l'environnement, l'économie, la société, la culture, etc. Promouvoir le développement durable poursuit deux objectifs essentiels : la satisfaction des engagements internationaux, notamment la convention sur la lutte contre le fléau de désertification et la convention et la valorisation territoriale (lancement de nouvelles activités). Ce qui fait ressortir une double préoccupation. Les changements induits par la modernisation de l'agriculture (utilisation croissante de machines, d'engrais, de pesticides, surexploitation, etc.) appauvrissent les sols et engendrent leur défrichement et la raréfaction de certaines espèces végétales. Une telle utilité du programme LOTH⁵ de valorisation territoriale augmentera-t-il la satisfaction intrinsèque et permettra-t-il d'améliorer leur façon de réaliser le travail, et par conséquent, à renforcer la confiance territoriale suite à la conception de l'observatoire Menzel Habib ?

4.1 Perceptions de la désertification

Dans le cadre de la lutte contre le risque de désertification, Béchir El Arbi (1991) souligne que les perceptions des acteurs sont nettement différentes depuis le colonialisme. En effet, les autorités locales ; le service du paysannat, avaient pour objectif la mise en valeur des terres du sud grâce à la restructuration d'une économie pastorale qualifiée d'instable à une économie arboricole stable. Par ailleurs, « pour la direction des forêts, ces terres doivent rester collectives et il n'est pas question de les apurer. Les ayants-droit voient dans ce régime " une fiction inventée contre eux " et cherchent par tous les moyens à défendre leurs intérêts, chaque collectivité est soucieuse de préserver ses droits sur ces terres » (Omrani, 1982 : 209). Ainsi, la divergence des intérêts et des stratégies a ravivé ce sentiment de malaise vis-à-vis des acteurs et a participé à l'échec des politiques de développement territorial. D'autant plus, et à cause de la hausse des coûts de l'infrastructure hydraulique que ces directions s'étaient concentrées sur une zone pilote ; un modèle, " une vitrine " de 20000 ha des périmètres irrigués (Programme DYEPN, 2000). « L'exploitation rationnelle des parcours en rotation, selon le « schéma théorique établi par les experts phyto-écologues et patoralistes, rencontra un blocage dès son lancement en 1975, par suite du refus de la part de la population » (Omrani, 1982 : 259). Il déclare que les experts ont dû réajuster le plan d'aménagement pour un usage

⁵ LOTH : Langages, objets, territoires et hospitalités est un programme initié entre le LESOR et le CREM.

rationnel tout en tenant compte de l'aspect foncier qui a été complètement négligé auparavant. Par ailleurs, le nouveau plan mis en place a été lui aussi rejeté par la population suite à un refus incontestable et violent exprimé par l'assassinat d'un berger ayant pour responsabilité de contrôler la charge pastorale.

La science est en désaccord avec les croyances traditionnelles. D'après l'analyse des entretiens, beaucoup de chercheurs, agents administratifs et représentants des institutions de tutelle croient que la foi de la population l'empêche de voir les problèmes. D'autres pensent que même informer des risques liés à la désertification, les agriculteurs continuent d'exercer une agriculture excessive. La désertification n'est que l'un des problèmes à affronter. En interrogeant les agriculteurs et les pasteurs, ils sont conscients de l'ampleur du phénomène de désertification et de la fragilité du milieu. Ils possèdent un savoir-faire riche pour lutter contre ce risque puisqu'ils ont su s'adapter depuis l'antiquité aux problèmes de désertification. Toutefois, « cette conscience ancestrale [...] ne se traduit pas forcément par des comportements de préservation, même s'ils sont jugés nécessaires. Trouver des moyens de subsistance, améliorer les conditions de vie de la famille priment sur toutes les autres considérations, et cela quitte à augmenter les prélèvements sur les ressources » (DYPEN, 2000 : 137). La population se trouve dans un dilemme entre l'atteinte de leurs objectifs et la préservation des ressources naturelles. Les chercheurs pensent qu'ils doivent être les médiateurs et prendre en charge un tel défi vis des actions préventives. Les faire accepter le risque consiste à améliorer les techniques de communication et d'information. Toutefois, la faible acceptation et l'incompréhension de la population de Menzel Habib au niveau des aménagements des ressources naturelles sont préoccupantes.

4.2 Diversité des autorités compétentes

Le projet de lutte contre la désertification a été dirigé par quatre autorités compétentes. Les études⁶ se concentrent aux plaines de Jeffara et Ouaraa, les régions de Nefzaoua et Dhahar ainsi que les basses plaines méridionales et les régions steppiques de la Tunisie. De 1974 jusqu'à 1975, la Direction des forêts a pris en charge ce projet. Ensuite, de 1976 jusqu'à 1977, l'Office de l'élevage et des pâturages a dirigé l'affaire suivi de l'Institut des régions arides⁷ de

⁶ Le projet Ogelt Merteba est un projet d'actions intégrées dans le cadre de la lutte contre la désertification. Il a pour objectif de préserver les ressources naturelles et lutter contre la désertification, assurer une alimentation régulière et riche pour la sauvegarde du bétail, augmenter la productivité de la viande, améliorer la situation sociale de la population en augmentant les revenus et réduisant l'exode rural.

⁷ Désormais, des projets ont vu le jour notamment la création de l'IRA en 1976 chargé de la recherche scientifique et de la formation. Composé de cinq laboratoires de recherche : laboratoire d'aridoculture et culture oasisienne, laboratoire de l'élevage et faune sauvage, laboratoire d'économie et société rurales, laboratoire de

1978 jusqu'à mars 1979. Ensuite, l'Office de l'élevage et des pâturages a repris ce grand chantier. La multiplicité des centres de décision aurait un impact sur la perception de la population des autorités locales. La confiance créée peut-elle se construire entre ministères, Gouvernorats, communautés, population locale, etc. ?

Pour la lutte contre la désertification, les décisions de la politique agricole sont représentées par le maintien d'une population rurale, l'entretien de l'espace agricole et pastorale, du niveau de production agricole et la survie de certains territoires agricoles. Dans les années 80, les institutions de tutelle, notamment le ministère de l'agriculture, avaient pour objectif le développement de la culture de l'irrigué pour lancer la production du concentré, l'interdiction de la culture mécanisée en sec, l'encadrement, la formation et la vulgarisation du savoir. « Lors du séminaire sur la désertification, organisé en décembre 1972 à Gabès par le Ministère de l'agriculture, l'Institut national de la recherche agronomique, le Commissariat régional du développement agricole et le Projet parcours sud, tous les participants ont insisté sur la nécessité d'appliquer ces recommandations dans le cadre des projets intégrés [...] » (Omrani, 1982 : 248). La subdivision agricole de Menzel Habib est chargée d'assurer la sécurité des aliments fournis aux animaux, la qualité des denrées alimentaires, d'assister les agriculteurs, d'aider sur le plan matériel et financier les éleveurs, etc. Elle est composée de délégués, d'associations, de vétérinaires, d'agents administratifs, d'experts et de scientifiques et des représentants de l'autorité gouvernementale. Les projets de développement local ont été mis en avant pour la constitution de partenariat. Ils sont initiés par la constitution d'un groupe (représentants des ministères, professionnels, personnels d'institution de financement rural, responsables d'organisation paysannes) destiné à maîtriser les pratiques agro-pastorales, les méthodes de financement de l'agriculture et la proposition d'offres de financement.

Les structures de recherche s'attribuent pour mission d'étudier les problèmes de désertification et la surveillance du territoire de ces risques naturels et/ou provoqués. Leurs objectifs sont multiples parmi lesquels l'amélioration de la performance de l'observatoire et des GPS⁸, la mise à jour des cartes territoriales, l'augmentation de la productivité des laboratoires, la sensibilisation des citoyens, la gestion des compétences et la fidélisation des partenaires. Les différents projets de recherche s'appuient sur les données issues des GPS.

l'écologie pastorale et valorisation des plantes spontanées et le laboratoire d'éremologie et lutte contre la désertification propulsent la recherche et proposent des solutions pour faire face contre ce problème et s'adapter à la situation.

⁸ GPS : Global positioning system : Système de positionnement mondial. Apparue dans le domaine de la défense américaine et prend place dans les autres domaines (commercial, maritime, etc.). Il permet de connaître la position d'un objet sur la surface de la terre.

Pour cela, l'IRA doit veiller à une bonne répartition des stations pour couverture efficace des zones à risque, assurer une bonne qualité des données collectées pour qu'elles soient exploitées.

Analyser les besoins et les contraintes des organisations paysannes qui manquent sensiblement de sources de financement, proposer des stratégies de financement adaptées à leurs situations et envisager des alternatives permettent de promouvoir les territoires ruraux et de soutenir les activités économiques. Enfin, les projets de développement apporteront-ils des méthodes de dialogue efficaces entre partenaires pour l'amélioration de l'agriculture ? Pour réduire le chômage et rendre le territoire plus attractif, les autorités locales comptent sur l'exploitation rationnelle des parcours grâce à la rotation et à la mise en défens et sur la création d'espaces irrigués pour la production du fourrage. Elle a choisis de montrer un modèle aux éleveurs pour gagner leur confiance. Illustrer des exemples réussis concernant les améliorations pastorales a permis de changer certaines perceptions de la population. « Les 6 périmètres seront sous la responsabilité d'un directeur chargé de gérer et veiller en permanence à la bonne marche de l'entreprise et au respect du calendrier de l'élevage [...] L'État subventionne les études et l'infrastructure des parcours à aménager et accordera des encouragements aux utilisateurs pour l'amélioration du cheptel, la création de points d'eau, de réserves fourragères en sec et en irrigué » (Omriani, 1982 : 256-257).

Le gouvernement a choisis de décentraliser le pouvoir aux responsables forestiers qui fixent les conditions de pâturage. Le fait que tout le monde s'est senti contrôlé a irrité la population puisque le régime pastoral s'applique à la fois aux terres privées et collectives. Le droit de pâturage est transmissible par héritage et réservé pour chaque ménage. Les politiques choisies ont heurté les représentations d'un agriculteur, transhumant, etc. Les institutions de tutelle, dans le but d'assurer la traçabilité et le contrôle, ont exigé au berger qu'il soit muni d'une carte de berger. Or, son niveau de scolarisation est assez modeste. Par conséquent, il s'avère éminent d'étudier quelle information partager avec la population locale. D'autant plus cette technique est à l'encontre des valeurs tribales, lui qui se fit à ses propres repères plutôt qu'à une carte incompréhensible⁹. La mi-réussite des formules proposées par les structures administratives et de recherche laisse l'acteur local perplexe. Ceci conduit à ne recourir malheureusement qu'à des décisions et solutions d'une courte et fugace portée pour tenter de dépasser les soucis de la vie quotidienne et créer de nouveaux emplois ; tel est le cas de la politique de l'irrigué. Notre recherche vise à s'interroger sur l'origine des tensions et, par

⁹D'après les entretiens, très peu d'agriculteurs connaissent la carte géographique de Menzel Habib.

conséquent, de la crise de confiance entre les acteurs de développement et leurs logiques de perception du risque de désertification.

4.3 Exploitation du savoir des agriculteurs et des pasteurs

D'après le programme DYPEN (2000 : 137), les agriculteurs, les pasteurs, les éleveurs, etc. sont des experts de leurs terres. En effet, « attachées à leurs terres et par la même à leur environnements, les populations rurales ont une vive acuité des changements qui les entourent ». D'ailleurs, l'IRA fait appel au savoir-faire des agriculteurs et des pasteurs¹⁰ pour lutter ensemble contre ce fléau pour l'amélioration des techniques de tissage (nouvelles activités pour les femmes), des outils agricoles, etc. La notion objet-frontière, dans la sociologie des sciences, renvoie à l'intégration de la communauté de pratique dans les recherches académiques. Cette notion décrit la frontière entre les acteurs scientifiques et non scientifiques autour d'un projet territorial (objet de recherche). « Ainsi, la compréhension des enjeux d'un monde agricole de plus en plus intriqué avec la science plaide en faveur d'un rapprochement des études rurales contemporaines (ethnologie, ethnosciences, sociologie rurale) et des sciences *studies* » (Demeulenaere, 2009 : 8).

À cause de la fragilité de la situation, le citoyen s'attache d'un côté, aux savoirs des experts pour la capitalisation des connaissances et aux représentations politiques pour l'atteinte des intérêts généraux, de l'autre côté. Le changement dans les habitudes agricoles et sociales de la vie d'un agriculteur n'est pas forcément apprécié. Bouleverser les pratiques de transhumance, intégrer de nouvelles cultures et espèces végétales (culture de l'olivier), etc. pour lutter contre la désertification irritent davantage la population. Des politiques souvent imposées ou des dons et subventions attrayants ne sont plus des solutions à appliquer dans un territoire si sensible. Les institutions de tutelles, les chercheurs et la population locales devraient plus se concerter

Conclusion

Plus le nombre de participants augmente plus le nombre de relations entre eux s'accroît (Bertacchini, 2000). La confiance est-elle, par conséquent, nécessaire à l'existence de relations entre partenaires et pour pouvoir se réaliser suite à la mise en place d'observatoires ? En outre, de nombreux systèmes d'information fonctionnent mal. Les dysfonctionnements

¹⁰ Les chercheurs de l'IRA sont en relation étroite avec certains éleveurs ayant des connaissances sur le comportement des espèces camelines et caprines. « Ces savoirs ne sont pas séparés du savoir-faire et des types de savoirs technique, religieux, magique, politique (etc.), c'est-à-dire, ils ne sont pas séparés de la société puisqu'ils ne sont pas de la technicité, mais ils résultent des pratiques quotidiennes » (Rapport IRA, 2007 : 15).

viennent essentiellement de la non prise en compte de tous les acteurs, de la divergence dans leurs perceptions du risque de désertification, de leurs besoins, attentes et contraintes lors de sa mise en place. Il devient urgent de surmonter maints dysfonctionnements dans la conception et la mise en œuvre d'observatoires. Il est donc éminent de s'interroger sur la manière dont les acteurs vont interagir. Pour établir une stabilité, ces partenaires devraient se faire confiance. De là, la mise en place d'observatoires dans ces zones impose une concertation avec les responsables de ces lieux d'échanges physiques et/ou virtuels, les collectivités territoriales, etc. Par ailleurs, l'étude et la perception de l'environnement local permettent d'analyser le rôle des structures institutionnelles et non institutionnelles impliquées dans la politique de développement (Thiéart, 1999). Leur niveau de participation et d'adhésion des populations sont mis en avant afin d'analyser l'impact sur la gestion des ressources.

Avec des politiques incohérentes et des perceptions divergentes des acteurs, les projets de développement territoriaux sont voués à l'échec. Un habitant de Menzel Habib, souffrant de longues périodes de chômage, attend des autorités locales un travail fixe et une amélioration de sa situation sociale. Or, les objectifs des institutions de tutelles sont différents dans la mesure où elles se projettent sur le long terme et en se focalisant sur les dimensions socio-économique et écologique (sachant que dans les années 70, elles se sont basées sur le côté économique). En effet, lutter contre la désertification n'est pas une question de mois ou d'années. C'est un programme qui doit s'installer dans le temps nécessitant un grand souffle et une collaboration en continue de tous les acteurs. Cette vision heurte à celle des agro-pasteurs qui sont usés par la rudesse de leur environnement.

Bibliographie

- Akrimi N., 2001, « La désertification, ampleur et complexité d'appréhension », *Revue de l'environnement en Tunisie*, N°8, Juin 2001, pp 43 – 46.
- Beck U., 1993, « De la société industrielle à la société à risques », *Revue suisse de sociologie*, N° 19, pp. 311-337.
- Bertacchini Y., 2000, *Information et veille territoriales : Représentation du complexe local et émergence d'un projet d'intelligence territoriale*, Thèse de doctorat soutenu le 20/12/2000 à l'Université de Droit, d'Economie et des Sciences d'Aix-Marseille sous la direction de Philippe Dumas, 257 p.
- Bertrand G., 1986, « Le savoir – penser l'espace », in « La Géographie Sciences carrefours, science sociale », in « L'état des sciences sociales en France », Édition Découverte, pp 88-94, p 93.
- Bouchet Y., 2006, « La confiance lors de la construction d'un processus d'intelligence économique territoriale », *V^{ème} colloque TIC et territoire : Quels développements ?* 9 et 10 juin 2006, <http://isdm.univ-tln.fr>, visité le 14/06/2008, 12 p.

- Calandre N., 2006, *Pratique et perception des risques nutritionnels : La mère face aux malnutritions infantiles au Vietnam*, thèse de doctorat, École Nationale Supérieure d'Agronomie de Montpellier, 111 p.
- Callon M., Lascoumes P. et Barthe Y., 2001, *Agir dans un monde incertain : Essai sur la démocratie technique*, Seuil, Paris, pp 24-25.
- Calvez M., 1995, « L'analyse culturelle des risques et la question de l'expérience sociale ». *Communication au Colloque INSERM " Risque et Santé. Les gestions de l'incertain "*, Toulouse, novembre 1995.
- Charki M.H, 2005, « Le paradoxe de la confiance initiale », AIMS 2005 : XIV^{ème} conférence internationale de management stratégique, Pays de la Loire, Angers, <http://www.strategie-aims.com>, 32 p.
- De Koninck M., 2002, « La reproduction et les inégalités sociales de santé », in Descarries F. et C. Corbeil (dir.), *Espaces et temps de la maternité*, Montréal, les éditions du Remue-ménage, pp 381-399.
- Demeulenaere E., 2009, « Agriculteurs et chercheurs dans la gestion à la ferme des ressources génétiques : dynamiques d'apprentissage autour de la biodiversité », *Contribution à l'ouvrage issu du colloque de Cerisy « De l'étude des sociétés rurales à la gestion du vivant, 50 ans de savoirs confrontés »* (B. Hervieu, B. Hubert), à paraître aux éditions de l'Aube en 2009. 10 p.
- Douglas M., Wildavsky A., 1982, « Risk and culture, an essay on the selection of technological and environmental dangers », *Berkeley University of California* in Herbaux P. 2006, Insignifiants, risques et territoires, Journées « enjeux de l'information » des 13 et 14 juin 2006, 10 p.
- DYPEN, 2000, *Observatoires des relations populations-environnement en milieu rural tunisien : pour une gestion durable des ressources naturelles*, Rapport scientifique, 515 p.
- El Arbi B., 1991 , *Les changements sociaux et la construction tribale et les niveaux de développement à El Hamma : tribu Béni-Zid dans le sud tunisien*, thèse de doctorat de troisième cycle, Département sciences sociales, V° 1, 2, 3 et 4, Faculté des sciences humaines et sociales, 333 p.
- التحولات الإجتماعية و البناء القبلي و مستويات التنمية في حامة بني زيد بالجنوب التونسي , 1991, البشير العربي الفصل الأول، الثاني، الثالث و الرابع. كلية العلوم الإنسانية و الإجتماعية ص: 333 , قسم علم الإجتماع , دكتورا أطروحة الحلقة الثالثة
- Herbaux P., 2006, « Insignifiants, risques et territoires », Journées enjeux de l'information, laboratoire CESD/ISIS, IUT de Marne la Vallée, 13 et 14 juin 2006.
- Laügt O., 2000, *Discours d'expert et démocratie*, Paris, L'Harmattan, 205 p.
- Lorenzet A. et Neresini F., 2004, « Science, risques et représentations sociales », in *The IPTS Report*, N°82, <http://www.jrc.es/home/report/french/articles/vol82/SCI2F826.htm>, visité le 25/12/2009, 5 p.
- Marris, C., Joly, P.B., 1999, « Between consensus and citizens : public participation in technological decision-making in France », *Science Studies*, N°12 (2), pp 3-32.
- Omran S., 1982, *Le territoire des Béni-Zid (Sud-tunisien) : Modes de production et organisation de l'espace en zone aride*, thèse de doctorat du 3^{ème} cycle, janvier 1982, Université Paul Valéry, Montpellier, 375 p.
- Sghaier M., Jouad M., Tbib A., Fetoui M., Ben Abed M.A., Louhichi M., Saidi N., Oualli N. et Khadhadhi K., 2006, *Rapport scientifique du thème : Surveillance socio-économique, pratiques et usage des ressources naturelles dans l'Observatoire de Menzel Habib – Tunisie*, 110 p.
- Slovic, 1992, « Perception of risk: Reflexions on the psychometric paradigm », in *CAN, Avis adopté le 19 novembre 2002*, 63 p.
- Thiétart R.A., 1999, *Méthodes de recherche en management*, DUNOD, Paris, 510 p.
- Vermandele V., 2006, « Experts et journalistes, médiateurs de la science », *Le journalisme scientifique*, Université Laval, 15 p.
- Vincent M., 2001, *La protection du secret en propriété industrielle*, DEA de droit de contrats, 126 p.
- Xinmin L., Xyue-yong Z., 1997, « Transformation of desertified land in the Grazing-farming interlaced belt of Northern China », *RALA REPORT N° 200*, pp 97-102.
- Wynne, B., 1999, « Une approche réflexive du partage entre savoir expert et savoir profane », *Les Cahiers de la sécurité intérieure*, N°38, 4^{ème} trimestre, pp 219-236. Wynne B., 1999, « Les moutons peuvent-ils paître en toute sécurité ? Une approche réflexive du partage entre savoir expert et savoir profane », *Cahier de la sécurité de l'intérieur*, Numéro spécial "Risque et démocratie", N° 38, pp 221-236.